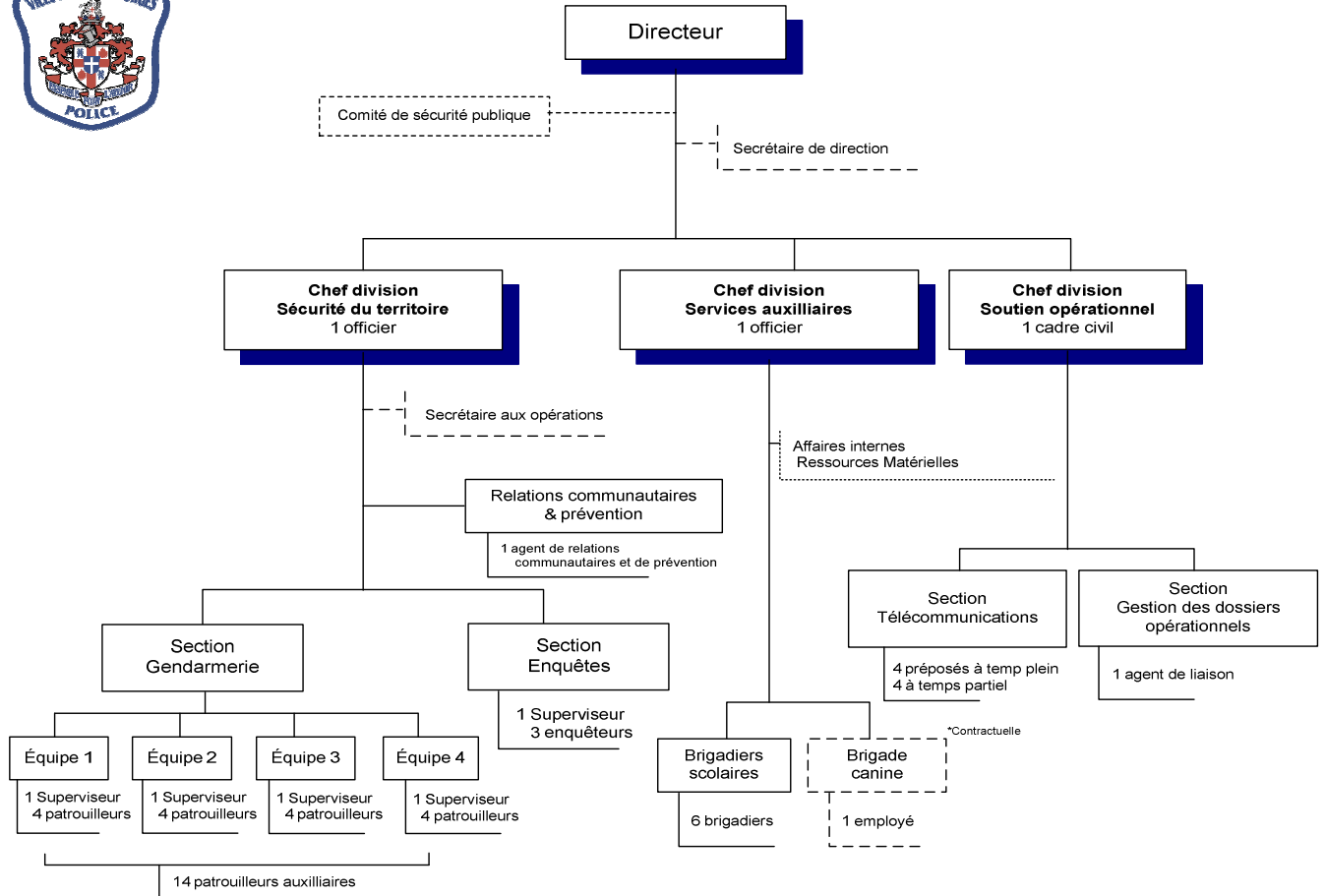


# Organigramme du Service de police



La devise du Service de police est « **Protéger et servir** ».

Lors de la refonte de la carte policière, au début des années 2000, le gouvernement du Québec a choisi de réorganiser les services policiers québécois de manière à les professionnaliser. À ce moment, le modèle de police

professionnelle de type communautaire a été retenu comme base, pour la réorganisation de tous les services policiers du Québec.

À ce moment, la Ville de Saint-Georges a soumis un plan d'organisation qui allait servir de guide, pour la réorganisation du Service de police de la ville de Saint-Georges, en fonction du modèle retenu.

Les quatre composantes du modèle de police communautaire sont :

1. le rapprochement avec les citoyens;
2. le partenariat stratégique avec d'autres institutions;
3. l'approche de résolution de problèmes;
4. le renforcement des mesures préventives.

De plus, quatre valeurs principales ont servi à modeler la philosophie organisationnelle :

1. le professionnalisme;
2. l'engagement envers notre personnel;
3. l'efficacité;
4. le service à la communauté.

Les actions accomplies par tous les employés du service sont réalisées en harmonie avec ces grands principes et ces valeurs.